LAGARRIGUE

FICHE TECHNIQUE

Prothèse myoélectrique

PROTHÈSE MYOÉLECTRIQUE

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

La prise en charge de la première prothèse est subordonnée à l'avis favorable d'un médecin MPR exerçant dans un Service Spécialisé de Rééducation. Le personnel doit être formé afin de réaliser des tests, séances d'apprentissage et suivi médico-technique pour constituer le dossier.

Dossier d'évaluation précis argumenté par le médecin

Si une réparation ou un renouvellement est nécessaire, une demande de prise en charge spécifique accompagnée d'un devis doit être adressée à l'organisme payeur.

Une deuxième prothèse myoélectrique peut être attribuée pour motif professionnel.

INDICATIONS

La prothèse mue par énergie électrique nécessite une rééducation adaptée au projet de vie du patient, en lien avec le prothésiste, pour garantir le bon usage des fonctions de la prothèse. L'usage d'une prothèse myoélectrique n'exclut pas l'usage d'une prothèse esthétique ou mécanique.

Pathologies : indiquée pour des agénésies, des amputations post-traumatiques de bras, d'avant bras ou de main.

Comment ça fonctionne ?

La prothèse myoélectrique est pilotée par l'action de la contraction musculaire, transmise par des éléctrodes positionnées sur la surface de la peau. Elle fonctionne au moyen d'une batterie intégrée dans la prothèse.

LES SPÉCIFICITÉS PRODUIT

Composants	Gant pris en charge selon un forfait annuel dépendant du type de main : I-limb, I-digit, Michelangelo...
Durée de vie	De 2 à 5 ans selon le type de prothèse myoélectrique
Personnalisable	Cover design **Signature**

PRESCRIPTION MÉDICALE

Réalisation d'une prothèse myoélectrique sur moulage.

Préciser le niveau d'amputation, le type de manchon et le type de main.

Notre expert vous accompagne dans le choix, l'essayage, l'adaptation et le suivi de sa prothèse. Prenez rendez-vous rapidement pour un accompagnement sur-mesure. ***communication@groupelagarrigue.com***